

**1 ASSISTANT
SERVICE DE NEONATOLOGIE**

Qualifications et compétences requises

Diplôme de médecine

(et un pédiatre)

Expérience en médecine et neonatologie néonatale

Expérience dans le poste en charge des nouvelles nés en salle de naissance et réveil 3.

Fonctions et missions prévues

Participation à l'ensemble des activités de service y compris les gardes (sur place)

L'activité peut être chargée aux autres structures médicales de la Nouvelle-Calédonie (consultation de spécialiste)

Conditions de candidature

Conditions générales de concours au poste d'assistant docteur :

1. Être de nationalité française, avoir obtenu des engagements acceptés pour la France et applicable en Nouvelle Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'Israël
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle Calédonie
3. Travail sans lien direct d'une combinaison comportant protection des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Etat et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et morale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. S'engager à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement ou à exercer, sauf dérogation temporaire motivée accordée par le Directeur Inspecteur Territorial de la Santé pour les concours supérieurs à 30 candidats

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans le dispositif de la présente correspondance à toutes options.